

INFOS RENTRÉE 2023

Vous trouverez dans cette section spéciale, toutes les informations concernant la rentrée 2023/2024. Les compléments étant présents sur le site www.nds67.com

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter l'accueil au 03 88 35 17 53 ou par mail accueil@nds67.fr

HORAIRES DE RENTRÉE 2023 (LUNDI 4 SEPTEMBRE)

Demi-journée d'accueil avec le professeur principal

Après l'appel dans la cour, les élèves se rendront dans leur classe respective où le professeur principal leur communiquera l'emploi du temps et toutes les indications utiles pour la rentrée.

Classes	Date et lieu	Horaires		
6 ^{ème}	Lundi 4 septembre dans la cour de récréation	8h00 à 12h00	Les parents peuvent accompagner les enfants dans la cour	Pas de restaurant scolaire ce jour-là
5 ^{ème}		13h30 à 15h30		
4 ^{ème}		14h00 à 16h00		
3 ^{ème}		09h00 à 11h45		

Les élèves du dispositif ULIS font leur rentrée dans leur classe d'immersion, selon l'horaire correspondant dans le tableau ci-dessus.

**Les cours commenceront selon l'emploi du temps distribué dès
le mardi 5 septembre 2023**

DATES RÉUNIONS PARENTS ET ÉQUIPE ÉDUCATIVE

Classes	DATE / à 18h
6 ^{ème}	lundi 11 septembre 2023
5 ^{ème}	Jeudi 21 septembre 2023
4 ^{ème}	mardi 19 septembre 2023
3 ^{ème}	Jeudi 14 septembre 2023
Section Ambi'Sion (basket, canoë, ballet nautique et rugby, tous niveaux)	Vendredi 15 septembre 2023 à 18h30

NOTRE-DAME DE SION UTILISE « ECOLEDIRECTE »



ECOLEDIRECTE

EcoLeDirecte est un outil en ligne qui permet de suivre l'évolution de la vie scolaire de votre enfant ainsi que ses résultats scolaires. Il permet la communication entre l'établissement et les familles.

Existe également en application sur le téléphone portable.

Les codes d'accès pour vous et votre enfant vous seront donnés à la rentrée.

UN BADGE

Chaque élève de la 6^{ème} à la 3^{ème}, demi-pensionnaire ou externe, sera équipé d'un badge nominatif lui permettant de passer au restaurant scolaire et de signaler un retard.

Ce badge comporte un code barre, le nom et prénom de l'élève ainsi que le logo de l'établissement.

En cas de perte, le badge devra être racheté au prix de 5 euros.

Pour un demi-pensionnaire, le badge sera paramétré pour que l'élève puisse effectuer 1 passage par jour, 4 jours par semaine, toute l'année.

Pour les externes, il sera **OBLIGATOIRE** d'alimenter le badge en utilisant la plateforme « EcoleDirecte ».

Sur cette plateforme vous trouverez un espace dédié à la restauration depuis lequel vous pourrez procéder à l'achat des repas en quantité et procéder au paiement en ligne par carte bancaire

Pour des raisons de sécurité et de responsabilité, si votre enfant est demi-pensionnaire et si exceptionnellement il ne déjeune pas au collège, il est impératif de le signaler le matin même au Bureau de la Vie Scolaire par un écrit (coupon de couleur mauve dans le carnet). L'inscription à la demi-pension vaut pour l'année entière.

DATES

Les dates à retenir seront indiquées sur la plateforme EcoleDirecte sous la rubrique agenda.